

Espagne : une caravane d'imams pour expliquer le don d'organes

(De Madrid) C'est une question que des fidèles anxieux posent souvent à Said Ratbi, le président du Conseil islamique supérieur de la région de Valence (Ciscova). *"Si mon corps ne m'appartient pas, n'est-ce pas un pêché que de donner l'un de mes organes après ma mort ?"*

À l'heure de choisir de donner ou non les organes d'un proche décédé, le poids de la religion se fait sentir. Mais pour Said Ratbi, la réponse est limpide : *"Nous pouvons donner, car il s'agit de sauver une vie. Dans l'islam, toutes les autorisations et interdictions répondent à un principe simple : "Éloigner le mal et faire le bien."*

Mais les doutes subsistent, à en croire une enquête récente menée par l'Office national des greffes (ONT) et l'université autonome de Madrid, qui ont osé un découpage communautaire de la population pour étudier les différentes réactions face au don d'organes.

En Espagne, des leaders islamiques ont donc décidé d'organiser une caravane d'information destinée aux Musulmans. La religion musulmane commandant de mettre en terre très rapidement, ils expliqueront notamment que l'intervention est très rapide et que dès que les organes ont été prélevés, le corps est rendu aux familles.

"Seuls 4% des organes donnés par des étrangers viennent de la population marocaine, alors que cette origine représente 13% du total des immigrés qui vivent en Espagne", souligne l'enquête, qui s'est fondée sur les lieux d'origine des habitants, les discriminations ethniques et religieuses étant interdites dans les enquêtes officielles.

Près de 4 habitants originaires d'Afrique du Nord sur 10 et 35% des Africains subsahariens interrogés ont déclaré ne pas vouloir donner leurs organes.

Une proportion bien plus élevée que celles trouvées chez les Européens occidentaux et de l'Est ainsi que chez les Latino-Américains (l'ONT préfère ne pas extrapoler sur les réponses des sondés asiatiques, l'échantillon étant trop petit).

Plus généralement, le refus des familles de donner les organes de leurs proches se fonde de plus en plus sur des motifs religieux en Espagne : cette justification représentait près de 10% des cas de refus en 2009 contre 7% deux ans plus tôt.

Pionnier, le Conseil islamique de Valence a donc décidé de lancer dès le mois de mars une caravane d'information qui parcourra une cinquantaine de municipalités de la région où vivent près de 150 000 Musulmans.

"Nous voulons leur dire qu'il s'agit d'un exercice de citoyenneté qui est aussi en harmonie avec notre religion.

Il faut en plus informer sur les aspects pratiques : où s'inscrire, comment les organes sont-ils prélevés et comment marche une greffe."

"Il est constructif de collaborer avec les différentes confessions pour savoir mieux informer."

Du côté de l'ONT, on prend bien garde de stigmatiser. "Il s'agit le plus souvent de réticences culturelles et de méconnaissances plutôt que d'interdictions religieuses", explique le docteur María Valentin, responsable à l'ONT de la formation des leaders communautaires et religieux.

